

Communication de la modification temporaire

«Sauternes»

PDO-FR-A0819-TEMP02

Date de communication: 08.03.2024

MODIFICATION

DEMANDEUR ET INTÉRÊT LÉGITIME

1. ODG DES AOC SAUTERNES ET BARSAC

—

2. ODG DES AOC SAUTERNES ET BARSAC

—

DESCRIPTION ET MOTIFS DE LA MODIFICATION

modification durée d'élevage et date de mise en marché consommateur

Suite aux épisodes de gels qui ont fortement impacté la récolte 2021 avec un rendement moyen à 1,5 hl/ha une modification temporaire est apportée aux cahiers des charges de l'appellation Sauternes pour la récolte 2023.

La date de fin de la durée d'élevage est avancée du 15 juin au 15 mars 2024 .

La date de mise en marché du consommateur est également modifiée pour passer du 1er juillet au 1er avril 2024 .

Ces modifications n'ont pas d'impact sur le document unique

LIEN VERS LE CAHIER DES CHARGES DU PRODUIT

https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/document_administratif-1d1c41fa-d838-4b2e-9d53-6392daff9d87